Elaboration des notes conceptuelles et projets de documents pour le Programme de Pays (CPD 2018-2022) de la Mauritanie

----------0----------

Termes de référence de consultants nationaux
Consultant Composante Développement Durable

Aout 2018

I. Contexte et justification

Depuis son classement parmi les pays à revenu intermédiaire-inférieur en 2011, la Mauritanie a continué à enregistrer une croissance économique de 5 % en moyenne au cours de la période de 2012 à 2016. Le taux de pauvreté a diminué, passant de 42,0 % en 2008 à 31,0 % en 2014. Si les progrès sont louables, les disparités spatiales et d'importantes inégalités entre les sexes persistent, en particulier dans les domaines de l'emploi, de la formation professionnelle, de la prise de décision politique et de l'accès au capital et aux services de base. Les régions les plus pauvres avec un taux de pauvreté supérieur à 40 % sont le Guidimakha, le Tagant, l'Assaba et le Brakna. D'autres régions comme le Hodh El Gharbi, le Gorgol, le Trarza et l'Adrar présentent également des taux de pauvreté élevés. Le chômage touche surtout les femmes et les jeunes (femmes : 19,28 % ; hommes : 9,92 % ; âge : 14 -34 21,01 % ; âge : 35 -64 3,44%). L'indice d'inégalité était de 0,34 en 2014. L'agriculture et la pêche, qui emploient la plus grande partie de la main-d'œuvre, notamment dans les zones rurales, et ont un potentiel important, ne sont pas encore suffisamment productives et restent vulnérables aux effets du changement climatique. Selon le Rapport Mondial sur le Développement Humain 2016, la Mauritanie, avec un indice de développement humain (IDH) de 0,513, est classé 157e sur 185 pays et reste dans la catégorie des pays à IDH faible.

La disparité entre les zones rurales et urbaines dans les taux de pauvreté s'explique, entre autres, par l'allocation inégale des ressources, le manque de compétitivité économique et de diversification, et la faiblesse de la gouvernance. Des lacunes subsistent, en particulier dans le contrôle parlementaire, la participation à la planification du développement local, la lutte contre la corruption, la promotion de la responsabilité et la transparence. La baisse de 1,9% du taux de croissance en 2015, après avoir atteint 6,6% en 2014, en raison de l'effondrement des prix mondiaux des matières premières, en particulier du fer, montre la vulnérabilité du pays aux chocs de prix externes et au manque de diversité économique1.

La Mauritanie est également très vulnérable aux risques de catastrophes naturelles, principalement associés aux changements climatiques. Les inondations, comme celles de 2013, qui ont endommagé l'infrastructure économique et touché plus de 70 000 personnes, ont mis en évidence le manque de capacité dans la coordination, la préparation et la réaction aux situations d'urgence. Les autorités nationales estiment qu'il y a 24 localités (dont 13 villes) situées dans des zones enclavées ou à haut risque d'inondation. La Mauritanie a également fait des progrès dans le secteur de l'énergie en développant et en adoptant la Stratégie Nationale en matière d'Énergies renouvelables, contribuant ainsi à une augmentation de 25 % de la capacité opérationnelle en 2016, contre 5 % en 2012. Néanmoins, ces chiffres cachent une réalité moins brillante pour beaucoup de communautés rurales pauvres : ils n'ont toujours pas accès à l'énergie de sources propres et abordables et seulement 5 % de la population rurale a accès à l'électricité.

. Les insuffisances dans la gouvernance, le manque de possibilités d'emploi et les longues frontières avec plusieurs pays se manifestent dans des activités illicites liées au trafic d'armes, aux drogues et aux humains, à la radicalisation, au terrorisme et à la migration illégale. Beaucoup de régions touchées par la radicalisation sont situées à proximité des frontières et des foyers de la rébellion au Mali, avec des taux élevés de pauvreté en plus du manque de provision de services sociales et d'infrastructures gouvernementales Les jeunes et les femmes dans ces endroits sont particulièrement vulnérables. Le gouvernement a approuvé la Stratégie Nationale de lutte contre le Terrorisme et la Criminalité Transnationale et a accepté d'abriter les bureaux du G5-Sahel, créé en 2014. La paix, la sécurité et la lutte contre le terrorisme sont des défis majeurs pour la Mauritanie.

La Mauritanie a ratifié tous les traités et conventions internationaux des Droits de l'Homme qui sont sous surveillance internationale. Elle a présenté ses rapports Nationaux pour l'Examen Périodique Universel en 2010 et 2015. L'esclavage et la torture ont été consacrés crimes contre l'humanité dans la révision constitutionnelle de 2012. Le gouvernement a récemment approuvé la Stratégie Nationale d'Institutionnalisation du Genre (SNIG) et son Plan d'action. Le pays doit encore relever plusieurs défis, tels que l'insuffisance, aussi bien en termes d'existence qu'en termes d'application, des textes juridiques en faveur des droits des femmes et d'autres contraintes socio-culturelles. Le pays est également confronté à des défis majeurs dans l'accès à la justice, à la fois en termes de l'offre des services de la justice et de l'accès, en particulier pour les femmes. Le besoin se fait sentir surtout au niveau de l'application de l'arsenal juridique ainsi que du renforcement des capacités des acteurs de la justice. La plupart du public pense que la corruption est répandue (64 %) et que l'indépendance de la justice est un problème sérieux. Selon l'indice de perception de la corruption, la Mauritanie a été classé 123ème en 2012 et 142e en 2016.

L'évaluation des résultats des activités de développement (ERAD 2015) et l'évaluation à mi-parcours du Plan Cadre des Nations Unies pour le Développement (PCAD) 2012-2017 ont souligné les réalisations et les leçons tirées des interventions du PNUD pour répondre aux défis de développement et ont identifié plusieurs lacunes. Les capacités et compétences du secteur de l'administration publique se sont améliorées en matière de planification, de développement et de suivi tel que démontré par la formulation du Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CSLP) et les autres politiques sectorielles et stratégies, le développement de la première matrice de comptabilité sociale et la production du Rapport National sur le Développement Humain (RNDH). Ce dernier a contribué considérablement au débat national sur le développement à long terme et a ouvert la voie à la formulation, en 2016, d'une Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) intégrant les ODD. Des étapes restent à franchir au niveau du soutien politique pour adapter au mieux ces efforts à des fins pro-pauvres et pour atteindre les groupes défavorisés. En outre, le rapport ERAD montre le manque d'un système de données qualitatives et, par conséquent, la nécessité de renforcer le système statistique national.

Après 15 ans de mise en œuvre d'une stratégie de réduction de la pauvreté, la Mauritanie a élaboré une nouvelle vision stratégique de développement, connue sous le nom de 'la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) 2016-2030'. La stratégie a pour objectif d'aplanir les difficultés rencontrées par la Mauritanie et qui contribuent directement ou indirectement à la pauvreté ; elle est alignée sur les ODD car elle intègre quelques 48 cibles ODD, priorisées via les outils Mainstreaming, Acceleration and Policy Support (MAPS) et Rapid Integrated Assessment (RIA). La SCAPP a pour vision de bâtir une société prospère avec une forte croissance économique durable et inclusive pour répondre aux besoins fondamentaux de tous les citoyens et assurer leur accès au bien-être. Elle a pour but de produire la transformation structurelle nécessaire à la construction d'une société fondée sur le bien-être, la forte cohésion nationale et de la justice sociale. Le gouvernement prévoit d'atteindre ces objectifs, entre autres, à travers la coordination intersectorielle sur les questions suivantes: (i) un dialogue politique; (ii) la réforme du climat des affaires; (iii) la promotion des éléments moteurs de l'économie; et (iv) l'élaboration d'un programme social, basé sur la qualité de l'éducation et aux services de santé.

En soutien aux priorités de développement de la Mauritanie telles qu'elles sont déclinées dans la SCAPP, le PNUD Mauritanie a élaboré un Document de Programme de Pays (CPD) fixant les orientations stratégiques de la contribution du PNUD à l'atteinte des objectifs de la SCAPP et autres stratégies sectorielles du Pays sur un horizon de cinq ans.

Le soutien du PNUD sera fourni dans des domaines où il a clairement montré un avantage comparatif, notamment le soutien à une croissance inclusive et durable, la promotion de la bonne gouvernance, principalement dans les domaines de la justice, la lutte contre la corruption et le contrôle parlementaire et la gestion des ressources naturelles.

Ainsi, le programme du PNUD pour les cinq prochaines années repose sur trois domaines thématiques : (i) La création d'une croissance inclusive et durable, intégrée dans une conception appropriée et une mise en œuvre des politiques publiques par les institutions nationales chargées de la planification économique ; (ii) l'amélioration de la gouvernance, le renforcement des capacités institutionnelles et la lutte contre la radicalisation et les menaces à la sécurité ; et (iii) la promotion de la gestion durable des ressources naturelles et la résilience aux catastrophes naturelles et au changement climatique. La stratégie repose sur les interconnexions entre les trois piliers. Par exemple, la dépendance à l'égard des produits de base sera atténuée par la diversification de l'économie et de la formation professionnelle, ce qui conduit à varier les moyens de subsistance, en particulier, dans l'agriculture et la pêche. En même temps, étant donné que le potentiel de l'agriculture et de la pêche sera l'une des principales sources de subsistance pour l'avenir prévisible dans les zones rurales, il est essentiel d'investir dans la gestion durable des ressources naturelles afin d'assurer la résilience et de protéger ces actifs. La stratégie définira les priorités clés pour la mise en œuvre réussie des programmes d'interventions, qui sont principalement l'augmentation de la capacité des acteurs nationaux en charge de l'élaboration et la mise en œuvre de plans de développement et du système statistique.

Ce document de programmation stratégique, qui a été approuvé par le Conseil d'Administration du PNUD en janvier 2018, devra être opérationnalisé à travers un portefeuille de projets couvrant les trois thématiques susmentionnées. Dans un souci d'assurer un focus stratégique sur l'atteinte d'effets transformationnels dans les domaines d'intervention, le Bureau du PNUD a retenu l'option de préparation de notes conceptuelles, une note conceptuelle par pilier du CPD. Ces notes permettront de fixer un cadre de référence cohérent pour le développement et le déploiement de toutes les interventions dans chacune des thématiques. Ces notes devront par la suite être traduites sous forme de documents de projet

C'est dans ce cadre que le PNUD cherche à mobiliser trois consultants nationaux pour l'élaboration de trois notes conceptuelles et des drafts de projets de documents pour les trois piliers de son nouveau Programme.

II. Objectifs

L'objectif de cette mission de consultation est (1) le développement de trois notes conceptuelles couvrant les différents domaines couverts par les trois piliers du CPD (2018-2022), à raison d'une note par pilier stratégique du CPD et (2) l'élaboration de drafts de documents, un draft de document de projets par produit, à raison d'un draft de document par produit du CPD. Des orientations sur le contenu attendu et le format des notes conceptuelles sont fournies en annexe des présents TDR. Celui du document de projet sera également remis au consultant au début de la mission.

Les trois piliers du CPD et les produits y afférents sont décrits dans le document officiel du CPD, disponible sur le lien : http://www.mr.undp.org/content/dam/mauritania/docs/documents_publications/Mauritania%20CPD%202018-

2022.Final.FR.pdf. Une copie du document pourrait également être obtenue auprès du Bureau du PNUD.

Le pilier 1 relatif **à la promotion d'une croissance forte, inclusive et durable**, repose sur la réalisation des trois produits suivants :

- **Produit 1.1** : Les institutions nationales en charge des affaires économiques (MEF) ont la capacité de concevoir des stratégies, d'assurer la coordination intersectorielle, la mise en œuvre et le suivi et l'évaluation de politiques publiques sensibles au genre qui créent des emplois et des moyens de subsistance pour les pauvres et les exclus.
- **Produit 1.2** : Les groupes marginalisés (femmes et jeunes) dans les zones cibles bénéficient de meilleures perspectives d'emploi
- **Produit 1.3** : Les institutions disposent de capacités et d'une expertise accrue pour produire et rendre disponibles des données désagrégées et des analyses de vulnérabilité afin d'assurer un suivi régulier du niveau de réalisation des effets, y compris pour la SCAPP.

Celui relatif au **renforcement de la gouvernance, la paix et la sécurit**é repose sur la réalisation des six produis suivants :

- **Produit 2.1** : Les acteurs du secteur judiciaire disposent des capacités techniques et organisationnelles nécessaires à l'application de la loi ;
- **Produit 2.2** : Les OSC qui défendent les droits de l'homme disposent des capacités techniques et organisationnelles nécessaires pour prêter assistance aux victimes
- **Produit 2.3** : Les groupes vulnérables (femmes, personnes vivant dans l'extrême pauvreté, handicapés, victimes des séquelles de l'esclavage) ont accès à un service d'aide juridique
- **Produit 2.4** : Les acteurs de l'administration publique et des collectivités locales dans huit wilayas (régions) disposent des capacités techniques, financières et organisationnelles pour concevoir et mettre en œuvre des politiques de développement sensibles au genre au niveau infranational.
- **Produit 2.5** : Des femmes et des jeunes présentent leur candidature aux élections locales et nationales.
- **Produit 2.6** : Les jeunes et les femmes au niveau national et dans les zones frontalières connaissent mieux les dangers de la radicalisation et du terrorisme.

Quant au dernier pilier relatif à **la promotion d'une gestion durable des ressources naturelles et de la résilience face aux catastrophes et au changement climatique**, il repose sur la réalisation des cinq produits ci-dessous :

- **Produit 3.1** : Les institutions nationales disposent des capacités techniques, financières et organisationnelles nécessaires pour assurer la coordination des opérations environnementales, la protection des écosystèmes et la gestion efficace des risques de catastrophe
- **Produit 3.2** : Les populations vulnérables disposent de suffisamment de capacités, de ressources et d'un environnement favorable pour renforcer la résilience des ressources pour le développement socioéconomique et des moyens d'existence des populations locales grâce à une gestion efficace des risques liés aux catastrophes et au climat
- **Produit 3.3** : Les acteurs nationaux disposent des capacités techniques, financières et organisationnelles nécessaires pour intégrer efficacement le changement climatique et la réduction des risques de catastrophe dans les politiques et stratégies de développement et pour promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables

- **Produit 3.4 :** Les institutions nationales et les communautés rurales élaborent et mettent en œuvre des modèles durables d'accès aux énergies renouvelables
- **Produit 3.5 :** Les institutions nationales disposent des capacités techniques et organisationnelles nécessaires pour assurer une gestion efficace des ressources en eau sensible au genre

III. Méthodologie

L'approche méthodologique devra être participative impliquant les acteurs publics concernés, les acteurs de la société civile, le PNUD et les partenaires au développement intervenant dans les domaines de la Gouvernance et du Développement Durable

Les trois consultants sélectionnés travailleront sous la supervision générale du Représentant Résident Adjoint chargé du Programme. Chacun des consultants sélectionnés pour le pilier considéré travaillera sous la supervision directe du Leader Thématique, Chef de l'Unité et du Chargé du Suivi Evaluation, qui assurera un contrôle qualité sur les produits de la mission. Une étroite collaboration est nécessaire avec les autres collègues du Bureau, notamment l'experte chargée du genre pour s'assurer d'une bonne prise en compte de cette dimension.

Pour l'atteinte des objectifs, chacun des trois consultants devra soumettre dans son offre technique une note méthodologique qui sera discutée et validée au cours de la réunion de démarrage de la mission. Dans sa note méthodologique, le consultant devra :

- Décrire sa compréhension des termes de référence, des objectifs et résultats attendus de la mission ;
- Proposer une liste des acteurs à contacter y compris les partenaires techniques et financiers ;
- Proposer un programme de déroulement de la mission ciblant les principaux acteurs nationaux publics, OSC et PTF ;
- Proposer des méthodes et outils de collecte de données qu'il suivra, y inclus la démarche la plus adéquate de consultation des bénéficiaires finaux ;
- Proposer une démarche pour l'analyse des synergies des interventions avec d'autres programmes et projets dans le domaine ;
-

IV. Tâches des Consultants

Sans être exhaustif, chacun des trois consultants aura à mener les tâches ci-dessous :

- Etablir un état des dernières évolutions des indicateurs dans le secteur en les situant dans le contexte national ;
- Définir une cartographie des acteurs impliqués dans les domaines prioritaires retenus pour le pilier considéré ;
- Collecter, à travers les méthodes qualitatives et quantitatives adéquates (p.ex., revue documentaire efficace, entretiens approfondis avec les experts de référence, etc.) des données statistiques désagrégées sur les domaines couverts ;
- Organiser des réunions de travail avec les acteurs nationaux bénéficiaires et impliquées dans les domaines prioritaires couverts par le CPD ;
- Rédiger une note conceptuelle suivant le canevas fourni en annexe (sujet à des modifications après la réunion de démarrage de la mission) ;
- Rédiger des drafts de documents de projets selon le format PNUD (le format sera remis au consultant) ; un document de projet par produit

- Présenter les projets de note conceptuelle et drafts de projet et intégrer les commentaires et observations formulées par l'équipe du PNUD et la partie nationale.

V. Produits livrables

Chaque consultant devra soumettre les produits ci-dessous tout au long du déroulement de sa mission :

- Une note méthodologique validée par le PNUD au démarrage de la mission
- Une note conceptuelle selon le canevas fourni en annexe ;
- Des draft de document de projet remplis correspondant aux produits du pilier considéré (3 canevas pour le pilier 1, 6 pour le pilier 2 et 5 pour le pilier 3)
- Une présentation power point des résultats de la mission

VI. Compétences techniques et fonctionnelles

Chacun des consultants devra justifier des compétences techniques ci-dessous :

- Solide expertise et connaissance de la problématique de développement sujet du pilier considéré ;
- Bonne connaissance du contexte politique, social et sociologique de la Mauritanie ;
- Capacité d'analyse et de synthèse des données et une capacité en communication écrite et orale ;
- Excellentes compétences en établissant de solides relations avec les clients, une capacité à se focaliser sur l'impact et le résultat pour le client et répond positivement au feedback du commanditaire ;
- Affiche une sensibilité et adaptabilité culturelles, de genre, de religion, de race, de nationalité et d'âge.

VII. Profil du consultant

Le consultant en charge de la composante développement durable devra avoir un profil comme suit :

Education :

- Disposer d'un Bac+5 en gestion des ressources naturelles, environnement, économie du développement, statistique, sociologie du développement, ou tout autre diplôme de troisième cycle de spécialisation dans l'une des thématiques du développement durable.

Expérience

- Justifier d'une expérience générale d'au moins de 15 ans dans l'une des thématiques pertinentes au développement durable et gestion des ressources naturelles ;
- Avoir une expérience prouvée (deux missions ou plus) en formulation de projets de développement dans l'une des thématiques des trois piliers du CPD, de préférence suivant les standards du Système des Nations Unies ;
- Avoir une expérience prouvée (deux missions ou plus) en élaboration de notes conceptuelles, de politiques ou stratégies de développement nationales ou sectorielles ;
- Avoir des connaissances pratiques et expérience prouvée en élaboration de chaines et cadres de résultats ;
- Avoir la capacité de prendre en compte la dimension genre dans les politiques et stratégies de développement ;
- Justifier d'une expérience d'au moins de 5 ans ou de 3 missions d'études avec les agences des Nations Unies, l'expérience avec les programmes e projets du PNUD serait un atout ;

- Une bonne connaissance des stratégies de développement du pays (SCAPP, stratégies sectorielles) et des Objectifs de Développement Durable (ODD)
- Une excellente capacité de rédaction en Français, l'Anglais serait un atout.
-

VIII. Critères de sélection

Chaque consultant devra préciser dans son offre, parmi les trois piliers du CPD, le poste d'expert objet de sa candidature.

Les propositions techniques des consultants intéressés doivent contenir les informations ci-dessous permettant de juger de leurs qualifications pour la mission :

- Une lettre de motivation expliquant pourquoi il/elle pense qu'il/elle est le/la plus indiqué/e pour le travail ;
- Une méthodologie détaillée sur la façon dont il/elle va aborder et mener le travail ;
- Un CV personnel incluant l'expérience de projets similaires
- Une description d'au moins deux missions similaires réalisées dans les 5 dernières années.

La proposition financière doit être présentée dans un format détaillé de tous les coûts inhérents à la mission y compris les coûts de transport.

Les soumissions seront évaluées suivants la méthodologie suivante :
- Critères techniques : 70%;
- Critères financiers : 30%;

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum de 70% du maximum de points des critères techniques seront considérés pour l'évaluation financière.

La note technique est décomposée comme suit :
- Pertinence des qualifications académiques 15 points ;
- Expérience professionnelle dans des missions similaires 35 points ;
- compréhension des TDR et clarté de la méthodologie proposée 30 points ;
- Adéquation des compétences 20 points ;

Le contrat sera attribué au consultant dont la soumission a été :
- Jugée recevable et conforme
- Avoir reçu le meilleur score sur les critères techniques et financiers et suivant la pondération susmentionnée.

IX. Durée de la mission et calendrier indicatif

Les durées respectives des trois missions sont estimées comme suit :

- Pilier croissance : 30 jours ouvrables
- Pilier gouvernance : 45 jours ouvrable
- Pilier développement durable : 45 jours ouvrables

X. Déroulement du processus

Afin d'assurer une cohérence générale du processus et des délivrables (notes conceptuelles et drafts de projet), le Bureau du PNUD travaillera sur une coordination de l'équipe des consultations qui seront appuyés et encadrés par l'équipe du Bureau.

- Une session de travail, dont l'objectif est de fournir aux consultants les informations nécessaires sur l'utilisation des outils (canevas des notes, canevas de document de projet), sera organisée. Elle permettra aux consultants de mieux appréhender les attentes du PNUD et des critères de qualité qui seront appliqués pour les outputs de la mission.
- Chaque consultant devra par la suite travailler de façon autonome.
- Une deuxième session de travail sera organisée, à mi-parcours, pour le cadrage et l'échange d'information.
- Des réunions de débriefing seront organisées pour chaque pilier pour une présentation détaillée des résultats de la mission.
- Après réception des commentaires du PNUD, chaque consultant finalisera les délivrables et les présentera dans les délais prescrits.

XI. Documents de référence

- CPD 2018-2022
- CPDD
- SCAPP
- ERAD rapport
- Rapport atelier opérationnalisation du CPD
- Le Document Analyse genre de l'Union Européenne, 2017
-

XII. Annexes

- Structure suggérée des notes conceptuelles
- Canevas des documents de projet

Canevas Note conceptuelle

La note conceptuelle ne doit pas dépasser 15 pages de format A4 (hors annexe), police : times ,new roman, 12 (corps du texte)

I. Introduction

- Objectif de la note stratégique
- Objectif global du pilier, résultats à atteindre
- Ancrage et liens avec les stratégies nationales, stratégie SNU et ODDs, Agenda 2030 et agenda 2063
- …

II. Contexte

- Contexte pays, ses objectifs à moyens et à long termes,
- Appui du PNUD dans les programmes précédents
- Perspectives d'avenir, évolutions sur le plan politique, économique, social,
- ….

III. Approche proposée

- Approche préconisée pour dérouler les interventions dans les domaines couverts par ce pilier
- Les principes directeurs (cf. principes de programmation de l'UNDG)
- …

IV. Domaines de concentration du pilier

- Enumérer les domaines prioritaires pour le PNUD dans ce pilier avant de détailler chaque domaine sous forme de composante, comme ci-dessous. Les composantes rejoignent les produits du pilier. Pour chaque composante, décrire le résultat attendu, les activités stratégiques à mener pour y arriver, etc.
    - Composante 1
    - Composante 2
    - Composante 3
    - ……

V. Théorie du Changement

- Un diagramme représentant la Théorie du changement du pilier

VI. Liens avec autres piliers

VII. Partenariats

VIII. Alignement avec les priorités nationale et les ODDs.

IX. Durabilité et plan de sortie

X. Suivi et Evaluation